

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	13	14

5-1909/2022

Date de la convocation

13 septembre 2022

Date d'affichage

13 septembre 2022

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON  
SEANCE DU 19 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf septembre à vingt-et-une heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

**Présents :** MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

**Absente :** Mme Stéphanie RELEA

**Excusés :** M. Guy BITAILLOU (ayant donné parocuration à M. Guy CAZALET).

**Secrétaire de séance :** Mme Fanny MARTHOU-DELALANDRE

**Objet : Adhésion au CAUE 64**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet d'aménagement du village nécessite un accompagnement pour l'élaboration d'un plan de référence.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 64 propose ce service. Afin de pouvoir en bénéficier la commune doit être membre du CAUE et doit signer une convention selon le modèle joint. Une cotisation est demandée pour la durée minimum d'accompagnement.

Il demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur cette adhésion.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** l'adhésion au CAUE 64 pour la durée minimum d'accompagnement du projet d'élaboration du plan de référence.

**AUTORISE** le Maire à signer les documents relatifs à cette adhésion.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

